ID: 040-214003139-20171025-2017_G10-DE

Envoyé en préfecture le 27/10/2017 Reçu en préfecture le 27/10/2017

Publié ou notifié le 27/10/2017

DEPARTEMENT DES LANDES

Nombre de Conseillers en exercice

(- I démission : Laurine COUFFIGNAL) : 22

COMMUNE DE TARTAS ARRONDISSEMENT DE DAX Nombre de présents : 14
Nombre de votants : 19
Date de convocation : 18/10/2017

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

DES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 25 octobre 2017

--- 000 ---

L'an deux mille dix-sept, le vingt-cinq octobre, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents: MM. BROQUÈRES (a procuration pour M. GOSSELIN), LAMOTHE (a procuration pour M. DUBOS), Mme DEGOS (a procuration pour Mme COURROS), MM. MARSAN, LAFOURCADE, M. GAILLARDET (a procuration pour Mme DAUGREILH), Mme CHAPUIS, MM. DUBUN, BRUEY, Mme GARRIDO, M. DUPLA, Mme THIEBLIN, M. DUCASSE, Mme CELIMON (a procuration pour Mme BRUGAT).

Etaient excusés: M. DUBOS (a donné procuration à M. LAMOTHE), Mmes COURROS (a donné procuration à Mme DEGOS), BRUGAT (a donné procuration à Mme CELIMON), DARGELOSSE, DUBOIS-MAURY, M. GOSSELIN (a donné procuration à M. BROQUERES), M. TAUZIA, Mme DAUGREILH (a donné procuration à M. GAILLARDET).

Un scrutin a eu lieu, Mme CELIMON Catherine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance G Délibération n°10

DELIBERATION

Rapporteur: M. LAMOTHE

Objet: Ville de TARTAS - aide bourse à la formation des bénévoles

Eric LAMOTHE reprend la parole pour le projet :

Sur proposition de la commission Associations qui s'est réunie en date du 16 octobre 2017, il est proposé, au titre du dispositif bourses à la formation des bénévoles : Un montant de 406 € à la section football de TARTAS.

Il est précisé que les crédits sont prévus au budget 2017.

Adopté à l'unanimité.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

ID : 040-214003139-20171025-2017_G10-DE

Envoyé en préfecture le 27/10/2017

Reçu en préfecture le 27/10/2017

Publié ou notifié le 27/10/2017

A l'unanimité

DONNE un avis favorable à l'aide bourse à la formation des bénévoles pour un montant de 406 € à la section football de TARTAS.

Il est précisé que les crédits sont prévus au budget 2017.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

é Maire,

Jean-Kanco BROQUÈRES